

Autres dénominations : Auxiliaire ambulancier / Auxiliaire ambulancière • Conducteur de véhicule sanitaire léger (VSL) / Conductrice de véhicule sanitaire léger (VSL)

Présentation du métier

Le conducteur ambulancier / La conductrice ambulancière assure sur prescription médicale le transport de patients dans un véhicule sanitaire léger (VSL), bien souvent de son domicile vers un centre hospitalier, clinique, centre de rééducation...

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le diplôme d'Etat d'Ambulancier pour la conduite d'ambulance.

Le permis B d'au moins 2 ans, complété par une autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance sont obligatoires.

Les permis C, C1, D, D1 (précédemment C ou D) complétés par une formation spécifique sont requis pour la conduite de véhicules de type fourgon (Unités Mobiles Hospitalières).

Une attestation de formation est requise pour le poste d'auxiliaire ambulancier.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

L'agrément de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales -DDASS- est obligatoire pour exercer en tant qu'artisan.

Compétences professionnelles

- Assurer une maintenance de premier niveau
- Conduire une ambulance
- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Gérer les stocks
- Gestes d'urgence et de secours
- Grille de codification Sécurité Sociale
- Installer le patient dans le véhicule sanitaire selon la préconisation médicale, et lui apporter une assistance
- Manutention de patients
- Préparer le matériel médico-technique et apporter une assistance technique (positionnement, immobilisation, ventilation, ...) à l'équipe médicale pour un transport d'urgence
- Procédures de contrôle de matériel et d'équipements médico-techniques
- Procédures de nettoyage et de désinfection
- Réaliser des démarches médico administratives
- Terminologie médicale
- Transmettre de l'information
- Utilisation de matériel de navigation

Savoir-être professionnels

- Avoir le sens du service
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Gérer son stress
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1305 - Conduite de véhicules sanitaires](#).